



L'agriculture au fil des saisons

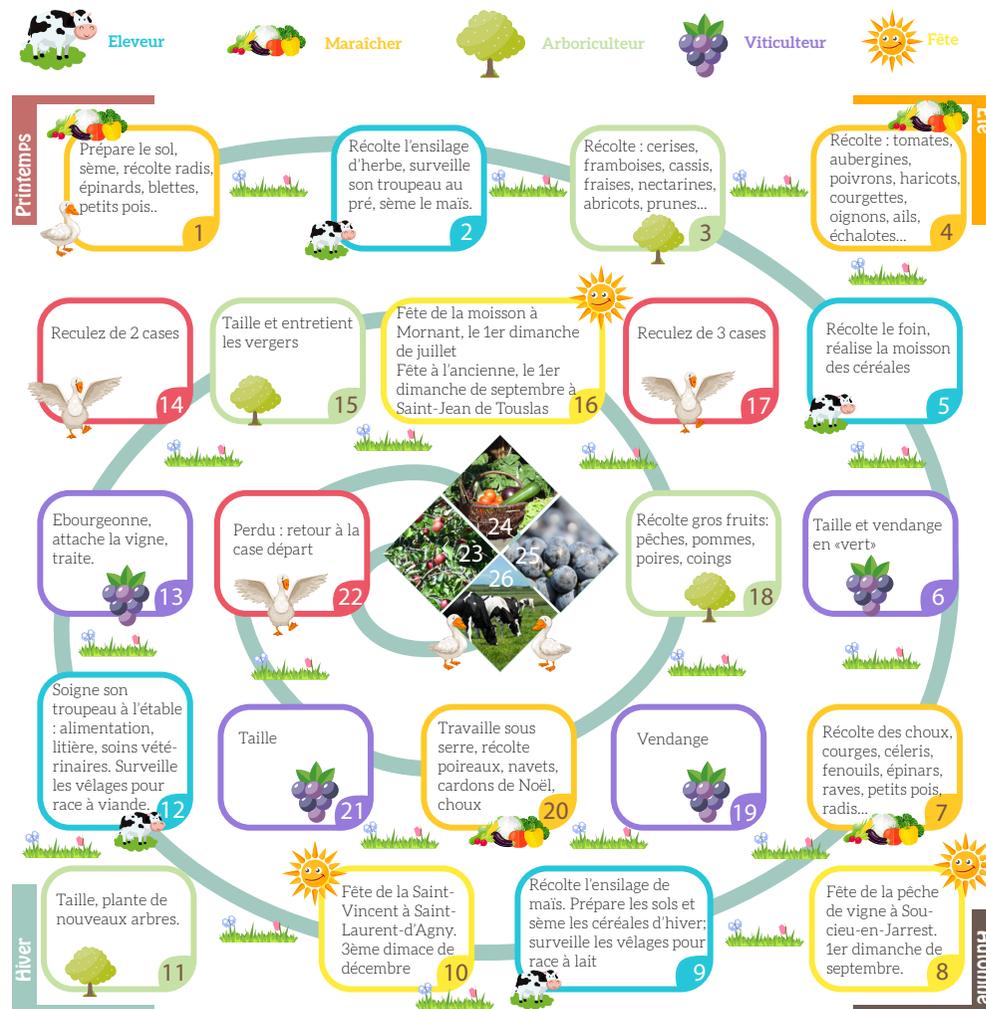
La diversité des productions agricoles



Tous Agri-citoyens

La charte de l'agri-citoyen, une action de la Communauté de communes du Pays Mornantais

Ce jeu de l'oie vous aidera à mieux connaître et comprendre les activités agricoles locales, les plus caractéristiques au fil des saisons. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à discuter avec les agriculteurs ou à les rencontrer (goûters à la ferme, vente directe sur les exploitations, points de vente collectifs) et à participer aux fêtes agricoles.



- Elevage laitier
- Elevage à viande
- Viticulture
- Arboriculture, gros fruits vergers
- Arboriculture petits fruits
- Céréales
- Les Monts
- Les Coteaux
- Le plateau



En plus de ces grandes tendances d'occupation agricole, on trouve également des élevages de moutons, de porcs, de chèvres, de volailles et de l'apiculture.

Pas de campagne sans agriculteurs!

Communauté de communes du Pays Mornantais
 50, avenue du Pays Mornantais
 CS40107 69440 Mornant
 Tél : 04 78 44 14 39
 Fax : 04 78 44 08 80
 copamo@cc-paysmornantais.fr
 >>> www.copamo.fr



Imprimé sur du papier 100% recyclé. Créa service Com COPAMO - LTI (crédits photos : L.Tamisier, © Springfield Gallery, cerasuso, Rozzi) | Illustrations : Alexis Nouaillat



>>> www.copamo.fr

Bienvenue en Pays Mornantais



Vous avez choisi de résider sur ce territoire, ou vous vous apprêtez à le découvrir... Il a su conserver son authenticité grâce au travail des agriculteurs. Leur activité économique garantit, sur l'ensemble des Coteaux et des Monts du Lyonnais, la culture de produits agricoles de qualité et le maintien d'un cadre de vie

privilegié. Cette utilisation agricole du sol a façonné à travers les générations un paysage de tradition arboriculture, viticulture, maraîchage et élevage) et permet aujourd'hui encore de conserver un juste équilibre entre nature, culture et urbanisation.

Vivre ensemble ...

Respecter avec nous quelques règles simples d'agri-citoyenneté et signer la Charte, c'est contribuer à la conservation de notre qualité de vie sur ce territoire et faciliter les conditions de travail de nos voisins exploitants agricoles.

Des agriculteurs engagent également un effort, en concertation avec les collectivités, afin de mieux adapter leurs pratiques à l'environnement local et entretenir ainsi un bon

voisinage (contrat d'agriculture durable, agriculture raisonnée, agriculture biologique, actions agro-environnementales, gestion des déchets agricoles).

Et les sentiers balisés.
C'est fait pour les vaches !?



4 principes pour bien vivre ensemble

1 Respecter le fruit du travail de l'agriculteur

En ne cueillant pas de fruits dans les vergers (car il s'agit bien de vol), je prends conscience du travail des agriculteurs, je participe à la pérennité de l'économie agricole locale. Des points de vente directe de produits agricoles et des marchés de détail sont à votre disposition à proximité.



2 Rester avec son chien sur les chemins publics et balisés...

Les champs, les prés, les vergers, les vignes et les terres agricoles composent notre environnement familial. Ces espaces de production sont ouverts mais pourtant privés.

Il existe en Pays Mornantais plus de 500 Km d'itinéraires balisés. Pourquoi ne pas en profiter ?

L'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais vous propose un grand choix de topo-guides.



3 Apprendre à cultiver les petits tracas générés par les travaux agricoles

Quelques réalités de la vie à la campagne se composent ainsi : odeurs lors des épandages de fumier, bruits des machines agricoles, moissons en soirées, chant du coq !!! Tous ces petits désagréments sont pourtant nécessaires pour que les agriculteurs puissent nous offrir le meilleur de leurs produits !



4 Ne pas prendre de risques inutiles pour doubler...

Par contre, j'en profite pour apprécier la variété d'un paysage dont l'avenir passe aussi par moi.

